

ÉLABORATION DU SRS – PROPOSITION ZONE D'IMPLANTATION ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION (AMP) – MAYOTTE / RÉUNION

I - ETAT DES LIEUX

Etablissement avec autorisation d'activité : Clinique Jeanne d'Arc (insémination artificielle), CHU site Sud (insémination artificielle, FIV, don de sperme, don d'ovocytes, préservation de la fertilité, AMP en contexte viral)

En 2015, il y a eu 1 021 séjours de patients résidents à la Réunion pour une AMP et 55 séjours de patients domiciliés à Mayotte. Le taux de recours standardisé pour 1 000 habitants à La Réunion est supérieur à celui de la France entière (1,07 séj./1000 hab. vs 0,97). A Mayotte, il reste très inférieur (0,24 séj /1000 hab vs 0,97).

	Mayotte	Réunion	France entière
Nombre de séjours – 2015 ⁽¹⁾	55	1 021	
Nombre de lits installés – 31/12/2015 ⁽²⁾			
Taux de recours brut pour 1 000 habitants – 2015 ⁽¹⁾⁽³⁾	0,26	1,22	0,97
Taux de recours standardisé pour 1 000 habitants – 2015 ⁽¹⁾⁽³⁾	0,24	1,07	0,97

Sources : (1) PMSI, (2) SAE, (3) INSEE estimation population 2012

Définition

Nombre de séjours : il s'agit du nombre de séjours des patients résidents sur un territoire quel que soit l'établissement où ils ont séjournés.

Taux de recours brut : nombre de séjours de patients résidents sur un territoire pour 1 000 habitants du territoire. Attention, il n'est pas possible de comparer des taux de recours brut entre territoire.

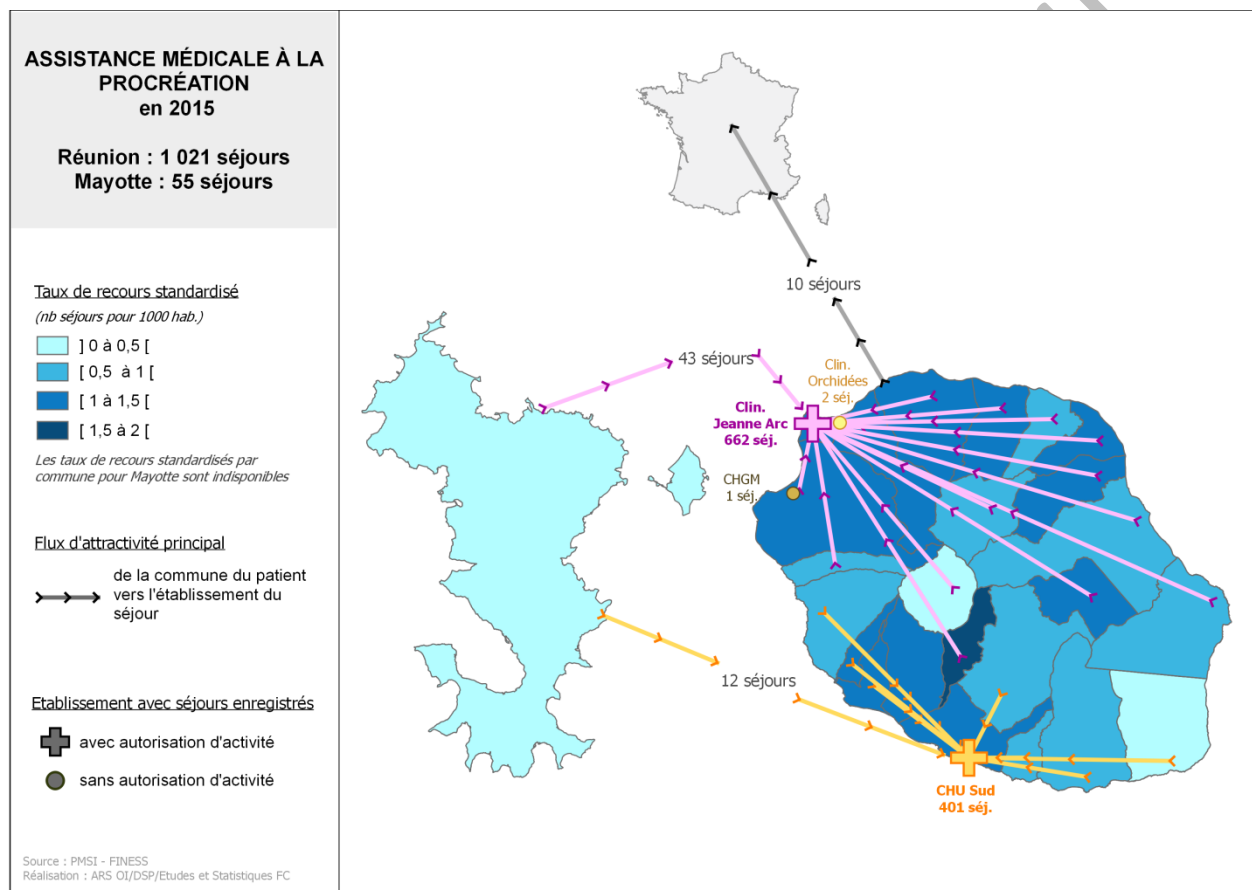
Taux de recours standardisés : nombre de séjours de patients résidents sur un territoire standardisés sur la population de la France entière de 2012 pour 1 000 habitants. Permet de faire des comparaisons entre territoire.

Flux d'attractivité : déplacement entre la commune de résidence des patients et le lieu d'exécution de l'acte ou de l'hospitalisation.

Le nombre de jours potentiels, estimés et besoin en lits estimés sont basés sur une exploitation annuelle d'un lit de 365 jours, pour un taux d'occupation moyen de 90%.

Le taux de recours standardisé pour l'AMP est de 1,07 séjour pour 1 000 habitants à La Réunion et de 0,24 à Mayotte en 2015. Les taux de recours les plus élevés se situent sur la commune de l'Entre Deux (1,66) et de manière générale dans le Sud et le Nord-Ouest de l'île (entre 1 et 1,5). A l'opposé, les communes de Cilaos et de Saint-Philippe ont les taux de recours les plus faibles (inférieur à 0,5). La clinique Jeanne d'Arc enregistre 662 séjours en 2015 et le CHU site Sud 401 séjours.

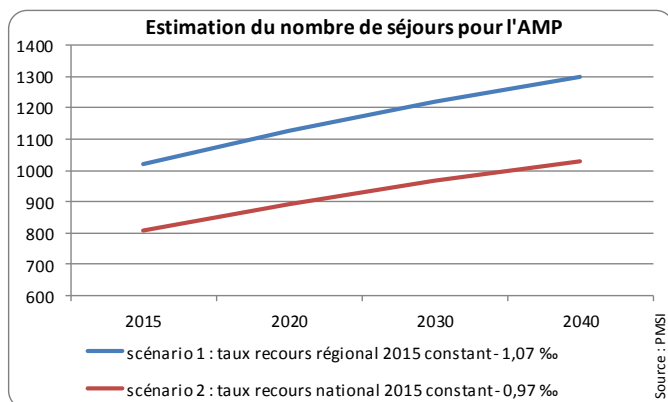
Sur les 1 021 séjours de patients résidents à la Réunion, 10 séjours ont effectué en métropole, soit 0,98% des séjours. Chez les patients domiciliés à Mayotte, tous les séjours se sont effectués à La Réunion, dont 78% à la clinique Jeanne d'Arc.



II – PROJECTION 2020, 2030, 2040¹

Toute chose égale par ailleurs, les projections sont basées sur l'évolution de la population - estimation INSEE - à horizon 2020, 2030, 2040 et sur le taux de recours constant de la Réunion (scénario 1) ou de la France entière (scénario 2)

Le nombre de séjours estimés pour l'AMP pourraient être compris entre 900 et 1 000 séjours en 2020 et entre 1 000 et 1 100 en 2040, soit une situation sensiblement la même à celle d'aujourd'hui.



¹ Les projections ne concernent que La Réunion car à ce jour l'INSEE ne produit pas de projection de population sur Mayotte.

I - ETAT DES LIEUX

Etablissement avec autorisation d'activité : CHU site Nord

Le marqueur biologique dans les DP du PMSI n'est pas recensé. Il n'est donc pas possible d'obtenir des données à partir du PMSI.

DOCUMENT DE TRAVAIL